



Accident suite verglas sur voie accès parking privé

Par **SabineB_old**, le **27/12/2007** à **14:13**

Bonjour,

Peut-on obtenir remboursement des réparations à effectuer sur un véhicule (devis en cours) et des frais occasionnés (taxi, véhicule de remplacement...) suite à une glissade sur une plaque de verglas (non signalée, non sablée) sur la voie d'accès au parking d'une société privée. Cette même plaque de verglas ayant entraîné des accidents plus ou moins importants pour trois véhicules en l'espace de 2 jours.

Merci de votre conseil.